

**Compte-rendu du Comité Technique Local  
Du 9 Novembre 2017  
Solidaires Finances Publiques**

Représentants de l'administration

M. MORICEAU  
M. JOUVE  
M. PAILLET  
M. RAYMON

Mme GIGUET

Mme BONNET (secrétariat)

Représentants des personnels

M. LAROUSSINIE - S.F.P. (T)  
M. SERRE - S.F.P. (T)  
M. HINDERSCHID – C.G.T. (T)  
M. WAY – C.G.T. (T)  
M. TEUILLIERAS – C.G.T. (S)  
M. VEYLET – C.G.T. (S)  
M. DEJOU – F.O. (T)  
Mme BOURGADE – F.O. (T)  
M. ANTONY – F.O. (S)

M. MORICEAU ouvre la séance à 14h00. M. DEJOU ( F.O.) est secrétaire-adjoint.

***En préambule, David SERRE, Luc WAY et Dominique DEJOU ont lu la déclaration liminaire commune, dont vous trouverez copie en dernière page.***

M. MORICEAU ne souhaite pas s'étendre sur l'adaptation des structures et du réseau (ASR). Sur ses propos tenus devant la caméra de France 3, il a évoqué 4 points dont un seul a été retenu. Les médias l'ont sollicité directement, il ne polémique pas par presse interposée. M. MORICEAU maintient que les trésoreries de Laroquebrou et Montsalvy ne sont plus viables et qu'il faut les fermer. Des charges ont été transférées et il faut renforcer les effectifs ailleurs. La décision ministérielle est toujours en suspens mais imminente.

**1) Approbation des procès verbaux des réunions des 5 et 14 septembre 2017**

M. MORICEAU propose de dissocier les votes.

Le procès verbal de la séance du 5 septembre est adopté à l'unanimité.  
Les représentants des personnels ne prennent pas part au vote du procès verbal de la réunion du 14 septembre car ils n'ont pas assisté à la séance (jour de la mobilisation à LAROQUEBROU).

**2) Ponts naturels 2018**

M. MORICEAU annonce que la recherche d'une position pratique pour nos usagers et commune avec les autres administrations a été privilégiée, en relation avec la préfecture.

Les agents ont été consultés via un sondage, il leur a été demandé de retenir exclusivement 3 dates.

Le mois de mai 2018 sera un peu particulier car il y aura une semaine découpée par 2 jours fériés (mardi 8 et jeudi 10 mai).

M. MORICEAU ajoute qu'on ne peut pas fermer plus d'un jour en pleine campagne IR. Cela serait préjudiciable à l'image du service public.

Ainsi les vendredi 11 mai, lundi 24 et 31 décembre 2018 sont proposés.

Les représentants du personnel Solidaires Finances Publiques et FO votent pour (4).  
les élus CGT votent contre (2).

Les élus Solidaires Finances Publiques votent pour le souhait exprimé majoritairement par les agents.

### **3) Tableau de bord de veille sociale 2017, sélection des indicateurs complémentaires :**

M. MORICEAU présente le nouveau tableau de veille sociale mis en place pour 2018.

Il comportera 6 indicateurs socles et 4 indicateurs complémentaires, ces derniers étant à choisir dans une liste de 16.

Il est proposé aux représentants des personnels de sélectionner les 4 indicateurs propres à notre direction.

Les représentants des personnels observent que les départements n'auront plus la même grille d'analyse.

M. MORICEAU propose de reporter la sélection des indicateurs après la tenue d'un groupe de travail sur les conditions de vie au travail courant décembre.

Ce point de l'ordre du jour soumis au vote est reporté à un prochain CTL.

### **4) Dispositif d'entraide des SPF :**

Ce point devait initialement être évoqué pour information, M. MORICEAU décide de le soumettre au vote.

M. MORICEAU expose la situation du SPFE, qui depuis son arrivée et malgré les apports en effectifs et en crédits auxiliaires, l'aide de l'équipe de renfort départementale et de la Brigade Nationale d'Intervention est toujours en difficulté.

Ce retard d'environ 180 jours impacte en cascade le CDIF, les SIP, pour ne citer qu'eux.

M. MORICEAU ne nie pas les remarques des représentants des personnels lui faisant observer le départ d'agents expérimentés, et l'arrivée d'agents auxquels il faut le temps de se former.

M. MORICEAU a donc obtenu l'accord de la déléguée de l'inter-région pour recevoir l'aide à distance d'un des 2 SPF d'AUXERRE.

Cette aide expérimentale débiterait courant décembre 2017 et se poursuivrait jusqu'en juin 2018 environ. Elle se traduirait concrètement par la mise à disposition de 2 agents en télétravail pour traiter les actes dématérialisés via le serveur Télé@ctes.

Les représentants des personnels remarquent que tous les actes ne seront pas traitables à distance et que la qualité même des actes est aussi un problème.

Les représentants des personnels sollicitent une interruption de séance pour se concerter.

A la reprise des débats, ils votent unanimement contre ce dispositif.

Les élus Solidaires Finances Publiques craignent que ce dispositif ne soit que le doigt dans l'engrenage vers la création de pôles régionaux, à minima.

Les SPFE perdent au 1<sup>er</sup> janvier prochain le traitement des états-réponses, transférés aux notaires.

Avec la mise en place de la mission CAP 2022 voulue par le 1<sup>er</sup> ministre pour se prononcer « sur la pertinence du maintien de certaines missions dans la sphère publique », on peut légitimement craindre que cette mission disparaisse du giron de la DGFIP.

#### **5) Bilan de notation 2017 :**

Mme GIGUET a présenté le bilan de la dernière notation pour les cadres A et C, qui rejoindront l'an prochain les cadres B dans le dispositif PPCR.

S'agissant des recours, il y a eu 3 demandes de révision de notation pour les cadres B et 1 demande en catégorie A.

#### **6) Le DUERP 2016/2017 et le PAP 2017 :**

Mme GIGUET a fait une présentation rapide du dispositif DUERP 2016/2017 et PAP 2017.

Des formations de prévention des risques psycho-sociaux et du risque routier sont proposées comme tous les ans.

#### **7) Mise en place d'une Maison de l'État à MAURIAC :**

M. Jouve nous informe de la création d'une maison de l'État à Mauriac. Des agents de la DDT seront installés dans les locaux du Centre des Finances Publiques de Mauriac en 2018. Les charges liées à cette mise à disposition seront définies par une convention d'utilisation des locaux, les travaux d'installation étant financés par la Préfecture.

#### **8) Projet de note locale sur les frais de déplacement :**

Pour information, M. Jouve présente une nouvelle note locale concernant la prise en charge des frais de déplacement.

Cette note précise plus clairement les modalités de remboursement.

Sur un point particulier le service logistique peut être sollicité.

#### **9) Questions diverses :**

Le 22 novembre 3 cadres C, dont 2 nouveaux collègues et une collègue détachée des douanes seront accueillis.

Lors du dernier CDAS, les représentants du personnel avaient évoqué la possibilité d'obtenir un tarif groupe pour l'accès aux parkings de la ville pour nos collègues d'Aurillac par le biais de la délégation de l'Action Sociale.

M. Jouve répond par la négative : l'Action Sociale ne peut servir d'interface.

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 17h00.



## DECLARATION LIMINAIRE AU CTL DU 9 NOVEMBRE 2017

Monsieur le Président,

La DGFIP supportera en 2018 l'ensemble des suppressions d'emplois de la Fonction Publique d'État, soit 1600 postes. Depuis sa création, la DGFIP aura ainsi perdu plus de 20000 emplois, près de 37000 depuis 2002.

Dans n'importe quelle institution ou entreprise de la taille de la DGFIP, cela s'appelle un plan social.

Ce chiffre, qui selon l'administration est raisonnable, ne signifie pas que la Direction Générale va mettre la pédale douce sur les restructurations en tout genre ou sur les évolutions négatives en matière de règles de gestion.

Au contraire ! Nous sommes appelés à continuer de faire des efforts avant la liquidation de nos missions, de nos métiers, avec en prime et à la clé, le risque d'une mobilité forcée, y compris en dehors de la sphère publique. Ce chiffre doit être surtout rapporté aux prévisions sur 5 ans : 50 000 suppressions d'emplois dans la Fonction Publique d'État (et, comme d'habitude, nous en serons les principaux pourvoyeurs), promesse qui sera tenue, dixit notre ministre de tutelle.

D'ailleurs la communication de Bruno Parent souligne que «les efforts en matière de suppressions d'emplois» ont «vocation à se renforcer dans les années suivantes».

Comment la DGFIP pourra-t-elle le supporter ? Comment notre Direction pourra-t-elle le supporter ?

La réponse se nomme "CAP 22" (Comité Action Publique 2022). Ce comité mis en place le 26 septembre par le Premier Ministre, aura pour mission de s'interroger sur : "l'opportunité du maintien et le niveau de portage le plus pertinent de chaque politique publique. Cela pourra notamment le conduire à proposer des transferts entre les différents niveaux de collectivités publiques, des transferts au secteur privé, voire des abandons de missions".

La porte est donc belle et bien ouverte pour les privatisations et les abandons de missions.

Et ce n'est plus une élucubration de syndicalistes en manque d'arguments, c'est une orientation claire.

Les orientations de fond de ce gouvernement ne se cachent même plus derrière ses choix

budgétaires et économiques. Il s'agit de mettre à mort le modèle social qui régit les rapports sociaux dans notre pays depuis l'après-guerre. La diminution, voire la suppression des Services Publics entre pleinement dans ce schéma.

En plus, nous allons être frappés au portefeuille, dès le 1er janvier 2018, par une perte sèche de pouvoir d'achat avec, notamment :

- Un regel du point d'indice (après la large augmentation de 1,2 % après 7 ans de glaciation) ;
- Une réinstauration de la journée de carence (qui ne sera pas compensée par l'employeur) ;
- L'application du non-protocole PPCR et l'introduction du RIFSEEP (retour de la prime au rendement).
- Une augmentation de la CSG avec un système de compensation que les fonctionnaires vont s'autofinancer.

Pour nous, représentants des personnels, l'alternative est simple : les soins palliatifs ou la lutte.

Nous choisissons la lutte !!!

**C'est pourquoi, nous appelons tout le personnel de la DDFiP du CANTAL à se mettre en grève le 16 novembre et à manifester son mécontentement.**

Nous ne pouvons pas terminer nos propos Monsieur le Président sans vous dire que vos propos erronés tenus devant les journalistes de France 3 ont considérablement touché nos collègues dans leur fierté.

Les médias et les politiques relayent assez de discours anti-fonctionnaires sans avoir besoin de votre aide.

Pour finir, nous dénonçons les conséquences néfastes de l'Adaptation des Structures et du Réseau. La solution permettant à la DGFIP de faire face efficacement à sa mission de Service Public ne repose pas sur les fusions/concentrations, mais bien dans le renforcement du réseau, la résorption des déficits en emploi, le maintien et le développement du maillage territorial, garantissant à tous, contribuable, usager, un interlocuteur de proximité conscient de son rôle de service public.

Nous vous redisons donc aujourd'hui que nous continuons notre lutte pour faire échouer votre projet de fermeture des trésoreries de Laroquebrou et Montsalvy.